

Avis adopté

Séance plénière du 28 octobre 2025

Egalité des chances : mythe ou réalité ?

Rapport annuel sur l'état de la France 2025

Déclaration du groupe UNSA

Lors de la discussion dans cet hémicycle relative au RAEF de juin 2017, le groupe UNSA dans sa prise de parole indiquait « on ne dégage pas un projet commun sans une cohésion sociale et politique suffisante et que celle-ci est aujourd'hui minée par les inégalités et tensions d'une République assise sur des valeurs bien proclamées mais trop imparfaitement mises en œuvre et donc insuffisamment vécues par tous. »

Huit années ont passées et pourtant, ces mots sont toujours d'une cruelle actualité. Ce RAEF 2025, dont il faut souligner la pertinence et le sérieux, dresse, par ces indicateurs une image réelle mais très préoccupante de notre pays.

Les enseignements du sondage le sont tout autant, nos concitoyens se disant de plus en plus pessimistes, particulièrement vis-à-vis de l'avenir de leurs enfants, 38% se déclarant optimistes contre 48% l'an dernier ou vis-à-vis de l'avenir du pays, 25% se déclarant optimistes contre 35% l'an dernier.

Axé autour du concept d'égalité des chances, le RAEF met en évidence le gouffre entre le principe et la réalité vécue par nos concitoyens. Notre pays est de plus en plus inégalitaire malgré un système distributif fort, de par les inégalités primaires mais surtout de par la détention d'un patrimoine qui se concentre et s'accumule de génération en générations. En outre cela concourt aussi aux autres inégalités que sont celles de genres et en particulier pour les familles monoparentales et ainsi qu'aux inégalités d'accès aux services de santé et d'éducation de qualité selon les territoires. Et les impacts du dérèglement climatique commencent juste à se faire sentir. Le taux de pauvreté atteint des sommets et les mobilités sociales se raréfient. Cet écart entre promesse républicaine de méritocratie, parfois brandi en bouclier à toute mise en perspective de notre réalité sociale, fruste, polarise les colères et participe de notre la fragilisation de notre démocratie.

Le RAEF a raison de remettre sur le métier le principe d'égalité des chances auquel, à l'UNSA, nous préférons celui de l'égalité des droits, moins aléatoire. Les conclusions sont sans appel et démontrent, grâce à la qualité du travail effectué, que les questions relatives à l'enfance, l'éducation, les inégalités de patrimoines et les mécanismes pour lutter contre les écarts insupportables sont les composantes essentielles du travail que notre société collectivement doit produire.

En ce mois d'octobre 2025, le Parlement est saisi du PLF et du PLFSS, deux textes budgétaires mais éminemment politiques. A la lecture de ceux-ci nous ne pouvons que constater amèrement qu'ils ne prennent, ni l'un ni l'autre, le chemin de la lutte contre les inégalités, y compris devant l'impôt et la responsabilité citoyenne.

L'UNSA a voté l'avis.